EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEL DE NEUVRE

L'an **deux mil quinze, le 18 septembre,** le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni **en session ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de **M. Jacques FERRANDON, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice **: 15**

Date de convocation du Conseil Municipal : **12 septembre 2015**

Présents : **MM. Jacques FERRANDON, M. Didier COCHIN, Mme Geneviève PAILLERET, Mme Valérie PILORGE, Mme Brigitte MORGAND, Mme Annie BONDOUX, M. Samuel CORNIL Mme Elisabeth PETITEAU, Philippe FAULCONNIER, M. Daniel BETTENCOURT, Mme FERRANDON Séverine, Mme Michelle THEVENIN, M. Julien OZELLE**

Excusés : **Mme Martine GAUDIAT, M., Jean-Luc PACAUD**
Absent :

Pouvoir **:**

Secrétaire de séance **: Julien OZELLE**

Après relecture, le compte rendu de la réunion du 13 août dernier est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 29 :2015 :
Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) : dépôt de la demande d'approbation :

L'article L 111-7-5 du Code de la Construction et de l'Habitation précise que le propriétaire, ou l'exploitant, d'un établissement recevant du public (ERP) ou d'une installation ouverte au public qui ne répond pas, au 31 décembre 2014, aux exigences d'accessibilité définies à l'article L 111-7-3 élabore un agenda d'accessibilité programmée.

Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour que l'établissement réponde à ces exigences et prévoit le programme et le calendrier des travaux, ainsi que les financements correspondants.

Certains ERP de la commune ne répondant pas aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), il est proposé au Conseil Municipal d'effectuer une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) pour la période 2015 – 2017

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du contenu des travaux envisagés, de leur programmation et de leur coût estimatif,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE le projet d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)
AUTORISE le maire à déposer la demande d'approbation, puis à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des actions.

Cimetière : réfection de tombes de soldats morts pour la France

M. le Maire a rencontré les responsables du Comité Cantonal du Souvenir Français, pour constater le mauvais état de deux tombes de soldats morts pour la France en 1914/18. Suite à cette rencontre, les tombes des soldats BONNAMOUR et DEBOST ont été remises en état par l'employé communal et le Comité Cantonal du Souvenir Français versera à la commune un don de 550.00 €. Cette opération sera sans doute renouvelée l'an prochain.

Rentrée scolaire :

Mme Valérie PILORGE fait le point sur la rentrée scolaire :

- effectifs : 18 élèves en classe de Grande Section et CP (Géraldine SERPOIX, directrice)
  15 élèves en Petite et Moyenne Section (Béatrice BATILLAT)

- cantine : 26 enfants inscrits (19 maternelles et 7 CP)

- garderie : 25 inscrits, dont 20 fréquentent régulièrement la garderie

- TAP : 11 CP – Grande Section
  8 Petite et Moyenne section de maternelle

Point sur les festivités de l'été :

- la fête patronale : gâchée par la pluie le samedi (concours de pétanque et feu d'artifice annulés), le dimanche, la brocante et le concert ont connu une belle affluence

- Festival Viticole et Gourmand : comme l'an dernier, « Châtel Gym à Tout Age » a organisé un repas d'accueil des marcheurs, cyclistes et canoéistes, qui a rassemblé plus de 160 participants.

- Chantier international : il a accueilli 11 jeunes et 2 encadrants. Cette première expérience a permis de réaliser les 2 chantiers prévus (débroussaillage du pont sur le ruisseau de Logères et sentier piétonnier rue de la Ferté), et de créer des rencontres fructueuses avec les jeunes et la population de la commune.

Présentation du futur site internet de la commune :

M. le Maire présente la trame et les informations du futur site internet de la commune, sur lequel travaille bénévolement M. Michel PETITEAU.

Questions diverses :

- Plan Local d'Urbanisme : une réunion de concertation, avec les exploitants agricoles de la commune, aura lieu le 20 octobre prochain.

- Mise aux normes et restructuration de la salle polyvalente : la réunion de lancement avec l'architecte chargé de la maîtrise d'œuvre et le cabinet chargé de la mission de contrôle et de sécurité du futur chantier aura lieu le 1er octobre prochain.

- Accueil éventuel de réfugiés : M. le Maire informe le conseil municipal que, sollicité par l'association Forum Réfugiés Cosi, pour l'accueil éventuel de réfugiés il a fait part de l'existence de logements communaux vacants qui pourraient être mis à disposition, après accord du conseil municipal.

- Délégation du maire :

M. le Maire n'a pas préempté pour la vente de la maison GAUME – MARTIN à M. PETIT JEAN Mickaël

- une commission des chemins sera prochainement réunie pour faire le tour de la commune.

Pour copie conforme,
Fait à Châtel-de-Neuvre, le 20 septembre 2015
Le Maire, Jacques FERRANDON

M. Jacques FERRANDON, maire	Mme Séverine FERRANDON secrétaire de séance	M. Didier COCHIN
Mme Geneviève PAILLERET	Mme Valérie PILORGE	Mme Brigitte MORGAND
M. Daniel BETTENCOURT	M. Ph. FAULCONNIER (pouvoir à J. FERRANDON)	Mme Annie BONDOUX
Mme Elisabeth PETITEAU	M. Samuel CORNIL	